



**BANQUE  
NATIONALE**  
ASSURANCES

# Mieux vaut prévenir


# que subir.



L'an dernier, les dégâts d'eau ont été  
la cause **N° 1** des sinistres  
en assurance habitation.


Et leur nombre augmente d'année en année.  
Plus que jamais, la prévention s'impose.


# 10 conseils pour rester au sec


 Vérifiez le calfeutrage autour des portes et des fenêtres.


 Assurez-vous que les fondations de votre résidence ne comportent aucune fissure.


  Restez dans la salle de bains pendant que la baignoire se remplit.


 À l'automne, coupez l'eau du robinet extérieur.


 Assurez-vous que votre toit est en bon état.

 Vérifiez les gouttières : des feuilles ou des débris pourraient empêcher l'évacuation de l'eau de votre toit.

 Coupez l'eau et vidangez les tuyaux avant de quitter la maison pour une période prolongée.

 Pensez à remplacer votre chauffe-eau s'il a plus de **dix ans**.

 Assurez-vous que les raccords des tuyaux du lave-vaisselle et de la laveuse sont bien secs.

 Informez tous les occupants de votre résidence de l'emplacement des différents robinets d'arrêt de la maison (entrée d'eau, lave-vaisselle, éviers, lavabos, toilettes, machine à laver et chauffe-eau).



Nous espérons que ces quelques conseils de nos experts vous aideront à éviter de fâcheux désagréments. N'hésitez pas à visiter **assurances-bnc.ca** pour obtenir davantage de conseils de prévention.



# ATTENTION

**Votre contrat de base avec nous ne couvre pas tout!**

## **Protections incluses**

Les dégâts d'eau causés par le débordement d'eau de votre douche, de votre baignoire, de vos évier, de vos toilettes ou de vos appareils ménagers.

## **Protections additionnelles disponibles\***

Les dommages causés par les refoulements d'égouts et de gouttières ou l'infiltration des eaux par le sol.

Pour vous éviter des dépenses et des ennuis, mieux vaut ajouter certaines protections à votre contrat d'assurance.

**Pour toute question ou pour discuter de protections additionnelles avec un de nos experts, communiquez avec notre Service à la clientèle**

**514 871-7500 ou 1 877 871-7500**

## EN CAS DE SINISTRE

Appelez vite notre  
Service de l'indemnisation  
24 heures sur 24, 7 jours sur 7  
**514 871-7500 ou 1 877 871-7500**



**BANQUE  
NATIONALE**  

---

**ASSURANCES**

\*Certaines conditions s'appliquent. Résidents du Québec seulement.

Assurances générales Banque Nationale inc., un cabinet d'assurance de dommages faisant affaire sous la marque de commerce Banque Nationale Assurances, offre en exclusivité les produits d'assurance de InnovAssur, assurances générales inc., avec qui il entretient des liens financiers.

Note : Les conseils transmis dans ce dépliant sont d'ordre général et sont fondés sur notre expérience. Nous mettons cette documentation à la disposition de nos clients dans le but de les sensibiliser à la prudence.